

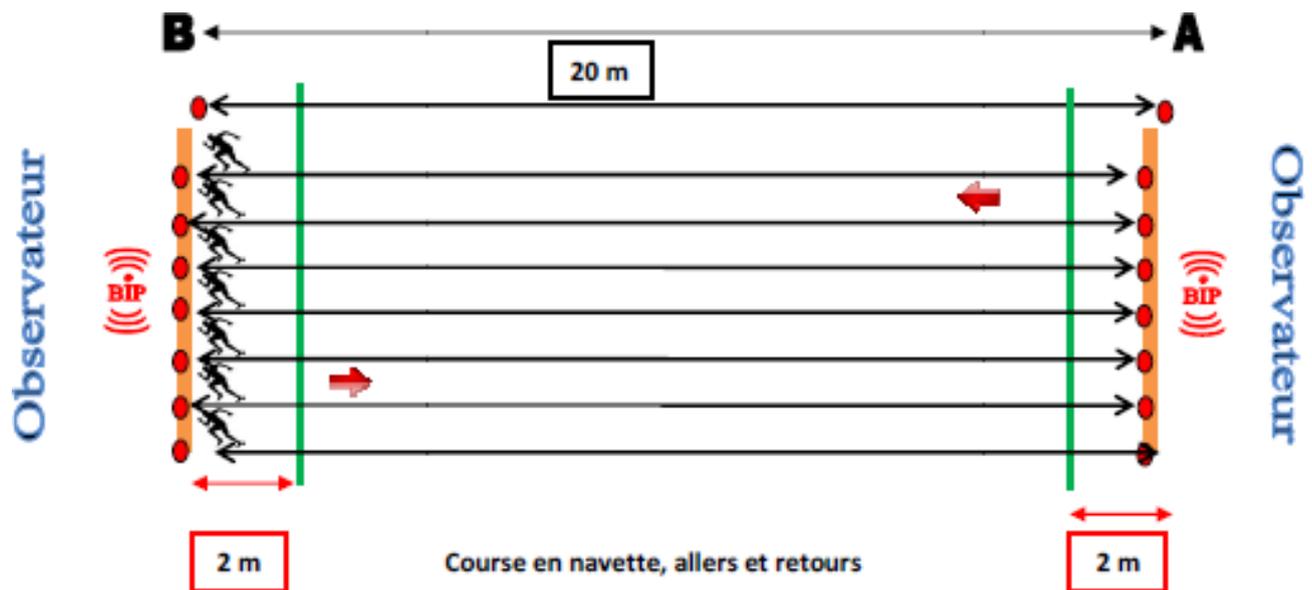
Tests de sélection :

1. TEP (Tests d'Exigences Préalables)

Les épreuves physiques sont éliminatoires.

• Test n°1 : test navette « Luc Léger » :

Palier 6 réalisé pour les femmes et 8 réalisé pour les hommes.



Ce test a pour objectif de vérifier la capacité physique des candidats. C'est un test progressif qui consiste à courir d'une ligne à l'autre, séparées de 20m, selon le rythme indiqué par des bips. Au signal de la bande sonore, le candidat doit partir de la ligne A vers la ligne B et l'atteindre avant le bip.